

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Lettre d'une dame réellement fâchée  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197373>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Une dévote**

On nous écrit de Genève :

L'amusante polémique qui a eu lieu dernièrement dans les colonnes du *Conteur*, sur les devoirs réciproques des maris et des femmes, me fait souvenir d'une anecdote qui prouve, cependant, qu'une épouse n'est pas si incorrigible qu'un de vos correspondants veut bien le dire.

Un honorable négociant de Genève ayant plus d'appétit que de dévotion, possède une femme très dévote, mais pour contre excessive maternité. Chaque dimanche, elle tourmentait son époux pour le faire aller à la messe, ce qui n'amusait pas beaucoup ce brave homme qui, ne sachant trop comment faire pour se débarrasser de cette corvée, imagina le moyen suivant :

Au nouvel-an, il se rend à l'église avec sa chère moitié, se place à côté d'elle très pieusement, et quand vient à passer la sœur quêteuse, il glisse une pièce de vingt francs dans l'assiette. Sa femme, qui s'en aperçoit, reste anéantie en face d'une telle prodigalité. Au sortir de l'église, elle accable son époux de reproches sur sa folle générosité : « J'aime à croire, lui dit-elle, que ceci est une exception à l'occasion du nouvel-an, et que cela n'arrivera plus ! »

— Ecoute, chère amie, réplique le mari, je vais si rarement à la messe que je tiens à compenser ma négligence par mes bonnes œuvres, aussi m'arrive-t-il quelquefois de donner quarante francs.

Grandes récriminations de madame.

Le dimanche suivant, elle se leva tout doucement pour aller à la messe de six heures, en prenant toutes ses précautions pour ne pas réveiller son mari. A son retour, celui-ci demanda pourquoi elle était allée à l'église sans l'inviter à l'accompagner.

— Oh ! vois-tu, mon cheri, répondit-elle, j'ai réfléchi que tu avais tellement travaillé durant la semaine qu'il n'y avait rien de plus juste que de te laisser reposer tranquillement le dimanche matin.

L'affaire a réussi ; notre homme est libre et a eu dès lors la paix dans le ménage sans discussion.

UN ABONNÉ.

**Lettre d'une dame réellement fâchée.**

Vallorbe, 25 janvier 1899.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*,  
J'ai lu dans le dernier numéro de votre journal un article intitulé : *Quelques vérités à ces dames par un vieux philosophe*. Les femmes piornes, coquettées, bavardes et même gendarmes y sont admirablement dépeintes. Mais n'y a-t-il au monde que ces femmes-là ? Fort heureusement non. Me permettez-vous, Monsieur le rédacteur, de vous parler aujourd'hui de la femme modèle, telle qu'elle est décrite dans le dernier chapitre des Proverbes du bon roi Salomon (qui devait s'y connaître). Oui, Monsieur le philosophe, elle existe cette femme-là. Mais ne la cherchez ni au bal, ni dans les sociétés bruyantes. Elle ne fait partie d'aucun comité, d'aucune société ; elle ne bavarde jamais dans les rues ou chez les voisines ; c'est une reine qui limite son royaume aux murs de sa maison ; c'est la bonne ménagère qui veille au bien-être des siens ; qui est tour à tour blanchisseuse, repasseuse, couturière, etc. Le mari et les enfants d'une telle femme ne connaissent ni les bas troués, ni les vêtements sans boutons. Elle sait apprêter et mettre sur la table à terme fixe des repas soignés et appétissants.

Quand il rentre du bureau ou de l'atelier, fatigué, ennuisé, le front chargé de nuages, la femme modèle ne parlera pas à son mari de ses travaux de la journée, de ses fatigues, de ses soucis, ou des coliques du dernier né. Elle l'accueille avec un bon sourire, peut-être un baiser, si Monsieur n'est pas trop mal tourné. Elle lui apporte ses pantoufles, afin de lui épargner la fatigue de les chercher ; elle s'intéresse à tout ce qui l'intéresse ; parlera même politiquement, par peu que cela lui fasse plaisir.

Monsieur est-il indisposé, elle a à sa disposition

toute sorte de moyens pour le soulager : tisanes, cataplasmes, frictions au baume tranquille, etc. Elle éloigne les enfants de la chambre de papa, afin qu'il puisse dormir. Elle se multiplie pour suffire à tout ; elle veille, elle se fatigue ; et que reçoit-elle en retour, la douce créature, l'ange de bonté, de patience, de dévouement à toute épreuve ?... Un grognement plus ou moins significatif, un mouvement d'impatience, une parole dure, qui sont autant de pointes acérées dans son cœur aimant et tendre.

Mais Monsieur ne voit rien, ne sent rien. Il trouve tout naturel que sa femme soit là, le soigne, le dort, le mette dans le colon ; qu'elle ne se plaigne jamais que sa tâche est trop lourde ; qu'elle supporte tous les caprices, la mauvaise humeur, même les brutalités de son seigneur et maître.

Et pourtant, si vous saviez, mari, combien une parole d'encouragement, un simple merci, un signe d'approbation ou de contentement de votre part, est un baume salutaire pour faire oublier les fatigues, les peines, les soucis de la vraie maîtresse de maison !...

Mais, vous ne savez pas, vous ne comprenez pas ; et, de plus, vous délaissiez ces escales du devoir pour chercher des distractions au café, au cercle ou ailleurs. On ne peut pas toujours rester avec sa femme, dites-vous. Je vous demande un peu, quand vous êtes en affaires toute la journée, si le soir vous allez au cercle jusqu'à une heure tardive, que restez-vous pour votre femme ?...

Il faut que votre conscience soit bien émoussée ou bien élastique pour qu'elle ne vous dise rien, quand vous rentrez entre onze heures et minuit, et que vous trouvez votre compagne près du poêle éteint, usant ses yeux à ravauder vos chaussettes en vous attendant.

Ici encore, la femme modèle ne fera pas de reproches à son mari, elle lui dira plutôt quelques douces paroles, propres à le ramener à ses devoirs.

Si la femme modèle doit sortir pour quelques emplettes, ou pour visiter une vieille parente infirme, elle devra en avertir son mari, qui s'arrangera de façon à rentrer à la maison dix minutes avant elle, pour pouvoir lui dire, d'un ton grognon : « Il y a bien une heure et demie que je suis là à l'attendre. »

Voilà, Monsieur le rédacteur, ce que j'avais à vous dire, ou à peu près, car le sujet est inépuisable, mais je clos mon bavardage pour aujourd'hui. Si vous trouvez ces lignes dignes de figurer dans les colonnes de votre gentil journal, insérez-les, sinon mettez-les au panier.

Sur ce, je vous salue très respectueusement.

*Une maîtresse de maison.*

N.-B. Si le mari modèle existe, un de vos lecteurs pourra-t-il me dire en quel lieu perché cet oiseau rare.

**A la recherche de faux monnayeurs.**

Sous ce titre, un de nos abonnés de La Vallée nous écrit :

Il est des épisodes qui, tout saugrenus qu'ils puissent paraître, n'ont cependant pas moins leur mérite ; le suivant est de ce nombre. Je vous le donne tel qu'on le raconte dans la contrée, tel que la tradition nous l'a conservé. Il rappelle les mœurs d'un temps qui n'est plus, de ce bon vieux temps que nous jugeons parfois trop sévèrement, faute de le bien connaître.

La famille Rochat, aujourd'hui l'une des plus nombreuses du canton de Vaud, s'était établie à la Vallée de Joux, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Augmentée de plusieurs étrangers qui prirent leur nom, ils formèrent bientôt une petite colonie prospère. Dirigés par des chefs habiles et intelligents, ils avancèrent d'une manière très rapide les défrichements du lac Brenet et fondèrent le village des Charbonnières.

Reunis, comme c'était l'usage, en une seule et grande famille, ils pratiquaient sur une grande échelle l'élève du bétail. Ils allaient dans la plaine échanger le produit de leurs troupeaux contre de l'argent, chose très rare alors, surtout chez nos montagnards, et apportèrent ainsi dans cette contrée solitaire les premiers éléments du commerce.

Cette prospérité naissante fit courir dans le

pays divers bruits absurdes : les Rochat avaient fait un pacte avec le diable ; ils fabriquaient de la fausse monnaie, etc.

Ce bruit était parvenu aux oreilles du châtelain des Clées, qui crut de son devoir de faire le voyage des Charbonnières, entouré de tout le prestige capable de rehausser sa dignité.

Arrivé là, il procéda à une minutieuse enquête, fureta partout, interrogea chacun : tout fut en vain ; et, ne pouvant découvrir ni diable ni faux monnayeurs, il s'apprêta à repartir, lorsqu'un des chefs des Rochat, profondément vexé de la suspicion dont ils étaient l'objet, voulut donner au châtelain une leçon ; il lui dit gravement et avec un air de mystère : « Votre Seigneurie n'a pas tout vu ! elle n'a pas été partout ; si elle veut bien me faire la grâce de me suivre, elle sera satisfaite ! »

Le châtelain des Clées s'empessa d'accompagner l'obligéant montagnard dans une vaste étable où il s'attendait à assister à l'ouverture de quelque trappe secrète. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant Rochat s'approcher de sa plus grasse vache, et lui lever la queue en disant dans le patois du pays :

*Vouïai-vo bin, monsu lo Tsatellan, bouta vourou naz ique et vo z'era la seurça de noutra forlona.*

La tradition n'a pas conservé le genre de grimace que fit le noble fonctionnaire des bourgeois de Berne ; mais ce qui paraît suffisamment prouvé, c'est qu'il renonça pour toujours à la recherche des faux monnayeurs.

R.

**Histoire de dou comi-boutequi.**

L'ai a dè cein coquès annaies. On étai ào leindeman dão bouan, don lo dou dè janvié.

Dévai la né, dou comi-voyageu, que lodziant à Trai-Suisse, dévezàvont ein medzeint la soupa, dè cein que volliavont férè po bin passà la veilla.

— Por mé, dese ion dè cllião gaillà, vu allâ ào théâtre ; on lâi djuïe 'na comédie que voudrè bin vairè.

— Oh bin ! mé, dese l'autro, y'é idée d'allâ férè on tor tantqu'ia la Tonhalle ; lè papai diont que sta né vâo avâi on bal masquâ et l'est quie io on pâo s'amusâ : on vai dâi galézès damuzallès, on danse dâi mauferines et dâi sautiches et quand s'ein vint lo dzo, on va fricotâ tsacon avoué sa tsarmalairâ ; vai-tou, mè redzoïo dza !

Po l'ai allâ, y'é einvia dè mè déguisâ ein chevalier dâi z'autro iadzo : te sâ, on galé tsapâ à frindzès, garni dè plionmès rodzes et bliantzes, 'na galéza veste bariolâ avoué 'na granta colleretta, dâi ballès tsausses ein velou nai tantqu'ia la copetta, dâi grands tsausses ein scia et dâi solâ bassets djauno avoué dâi ribans ein couleu ; pè dessus lo casaquin, on sabre e bandoulière et, avoué 'na vesâzire, nion ne me vâo reconnaîtrê.

Quand l'ont zu soupâ, lè dou gaillâ sè quittont, l'on po allâ ào théâtre et l'autro s'ein va tsi on fratai, que fasâi assebin lo costumié, po choisi le z'haillons que volliavè po sè masquâ.

Cé qu'allâvè dansi avâi été offri sa martschandâ, tandi la dzornâ, dein cauquies boutequès ; l'avâi quartettâ, on pou cé, on pou lâ, avoué dâi pratiqués et dâi z'amis, assebin sè trovâvè on bocon bilit quand l'arreva pè la Tonhalle, kâ n'ia rein dè paret po soulâ on n'hommo què dè pintâ dinse ein mécllient totès sortes dê vin.

Y'avâi dza on moué dè mondo et fasâi tsaud qu'on dianstre pè cllião Tonhalle, assebin quand noutron gaillâ ein eut dansi on part, lo vin l'ai a veri pè la tête et ne fasâi què dâi folérâ : pin-civâ lè damuzallès, remolavè lè damès su lo cotson, martsivâ su lè z'artets à cllião monsus et débliotavè dâi z'histoires, qu'on ne trâovè pas dein la Biblia, allâ pi !